



**Transformation globale de la villa existante  
Chemin de la Granette 29 - 1094 Paudex - Parcelle 207**

**Dossier énergétique d'enquête pour la transformation globale de la villa  
existante avec pompe à chaleur sonde géothermique**

## Annexe 7

# Formulaire EN-VD-5 - Refroidissement / humidification

Commune : 1094 Paudex - Chemin de la Granette 29

n° parcelle : 207

Objet : Transformation globale du bâtiment existant

### Domaine d'application

froid de process et/ou de confort  
(joindre les plans des surfaces refroidies et les fiches techniques)

(dés)humidification de l'air

sauna/hammam

### Protections solaires

- l'absence d'automatisation des protections extérieures dans le cadre d'une installation de refroidissement est soumis à dérogation
- l'automatisation des protections extérieures est obligatoire pour les nouvelles constructions

1 -

2 -

3 -

Descriptif / demande de dérogation :

### 1. Installation de refroidissement (art.36 RLVLEne)

Dans tous les cas, la puissance totale de l'installation de refroidissement (thermique et électrique) doit être annoncée

Installations		Surface [m <sup>2</sup> ]	Puissance process [kW]		Puissance confort [kW]		P <sub>surface</sub> [W/m <sup>2</sup> ]
type	description		thermique	électrique	thermique	électrique	

Installations	Temps d'utilisation annuel à compenser [heure/an]				Énergie à compenser
	calcul	protections solaires	majoration	total	
	standard			-	kWh
	standard			-	kWh
	standard			-	kWh
	standard			-	kWh

### 2. Compensation des installations de refroidissement (art.28b LVLVENE)

(minimum 50% d'électricité renouvelable produite sur le bâtiment ou 100% des besoins couvert par une source renouvelable)

50% électricité renouvelable :

Solaire photovoltaïque → Énergie électrique à compenser :

0 [kWh]

100% source renouvelable :

Eaux de surface  
 Nappe phréatique  
 Sondes géothermiques (geocooling)  
 Réseau alimenté par des énergies renouvelables ou des rejets de chaleur  
 Autre :

Demande de dérogation :  
(joindre des justificatifs)

### 3. Installation de sauna / hammam (art.28b LVLEne, art.19, 39, 40 RLVLEne)

#### Sauna

type d'utilisation :

→ nombre d'heure d'utilisation annuelle :

situation de l'installation :

surface au sol (*murs compris*) :

performances de l'enveloppe :  $U_{moyen} = \boxed{0,7} [W/m^2.K]$

(joindre un justificatif du calcul de la valeur  $U$  moyenne ou considérer  $U = 0,7 [W/m^2.K]$  par défaut)

Chauffage au bois

Chauffage électrique

→ Énergie électrique à compenser :

**917 [kWh]**

Descriptif / demande de dérogation :

#### Hammam

type d'utilisation :

→ nombre d'heure d'utilisation annuelle :

situation de l'installation :

surface au sol (*murs compris*) :

performances de l'enveloppe :  $U_{moyen} = \boxed{ } [W/m^2.K]$

(joindre un justificatif du calcul de la valeur  $U$  moyenne considérant plancher, murs et plafond de l'installation)

Énergie électrique à compenser :

**0 [kWh]**

Descriptif / demande de dérogation :

#### Somme de l'énergie électrique annuelle à compenser

Énergie électrique totale à compenser :  
 (à reporter dans le EN-VD-72 rubrique 4)

$P_{froid} + P_{sauna} + P_{hammam} =$   
 $0 [kWh] + 917 [kWh] + 0 [kWh] =$

**917 [kWh]**

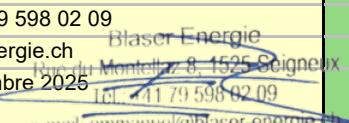
#### Références normatives

Norme SIA 382/2, édition 2010

Norme SIA 382/1, édition 2007

Norme SIA 180, édition 1999

#### Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures	Justificatif établi par :	À REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct
Nom et adresse de l'entreprise :	Blaser Energie - Rue du Montellaz 8 - 1525 Seigneux	
Responsable :	Emmanuel Blaser - 079 598 02 09	
tél / mail :	emmanuel@blaser-energie.ch	
Lieu, date et signature :	Seigneux, le 26 novembre 2025  Tel. 079 598 02 09 e-mail emmanuel@blaser-energie.ch	